

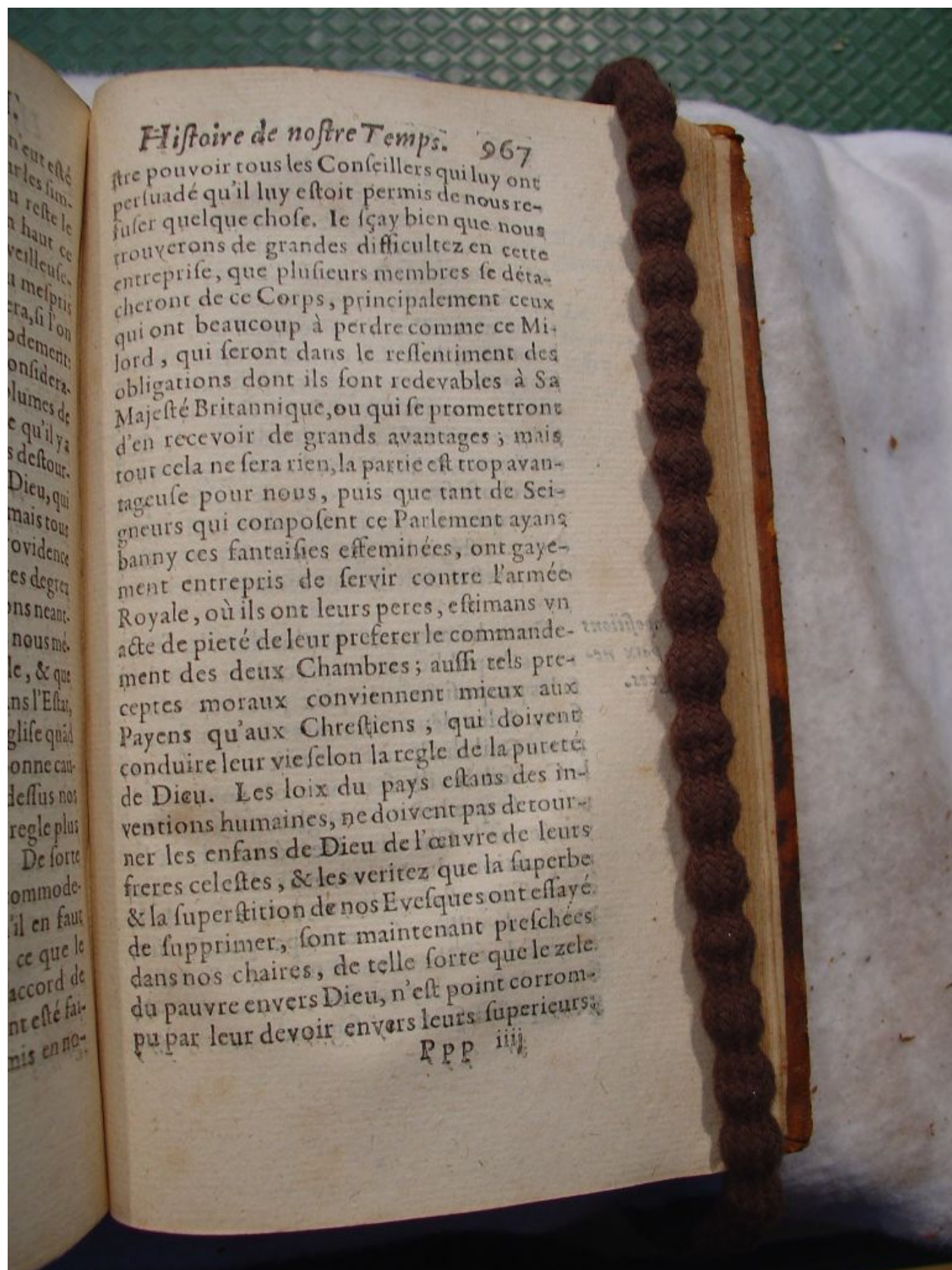
1643_0965.jpg



1643_0966.jpg



1643_0967.jpg



1643_0968.jpg



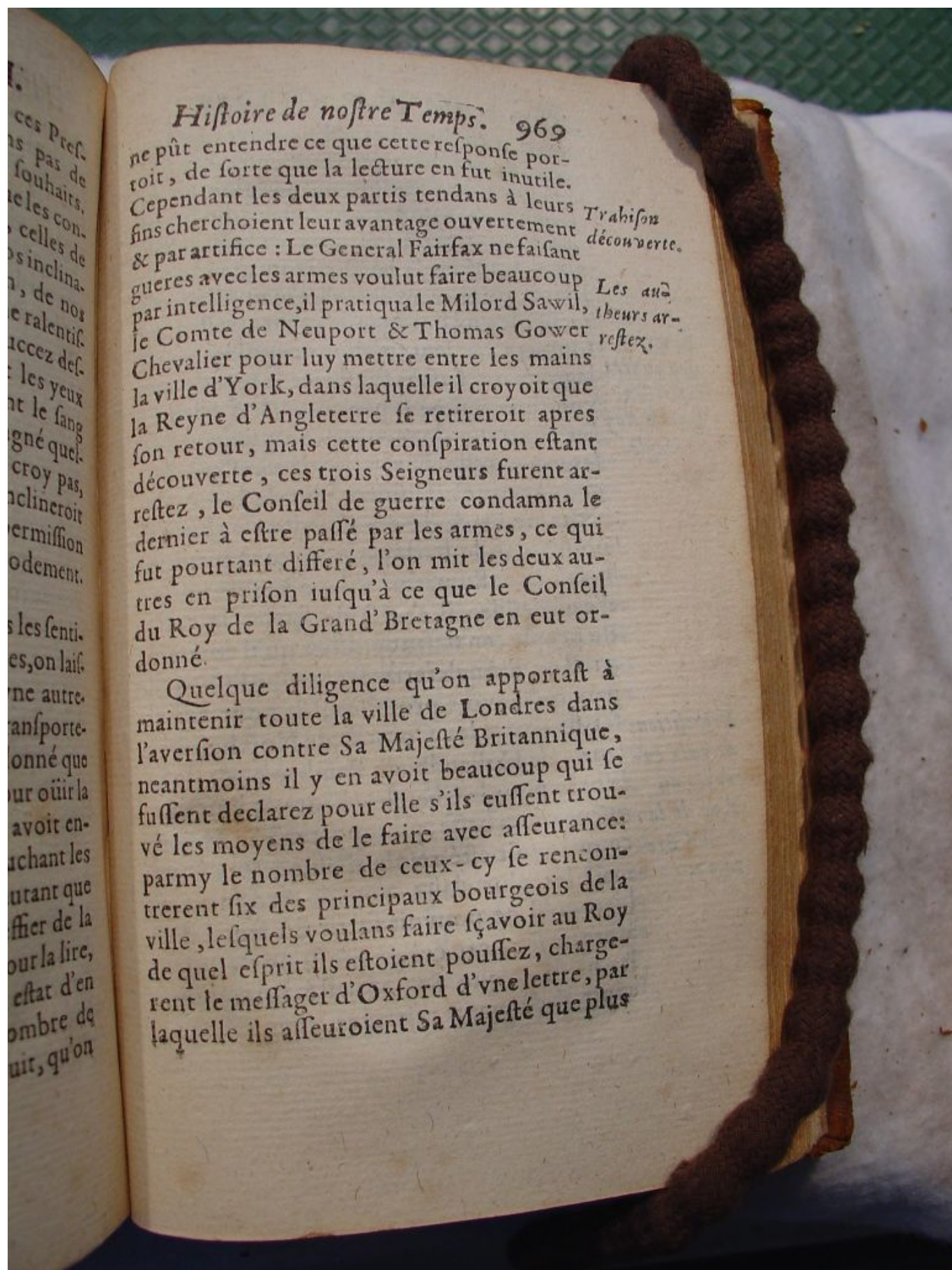
968 M. DC. XLIII.

Tellement qu'il faut esperer de ces Pres-
cheurs que nous ne manquerons pas de
mains pour accomplir tous nos souhaits.
C'est pourquoy ie vous supplie que les con-
siderations mondaines de l'Estat, celles de
nos femmes, de nos enfans, de nos inclina-
tions naturelles, de la compassion, de nos
honneurs, du trafic, ou des loix, ne ralentis-
sent point nos entreprises, sur le succez des-
quelles toute la Chrestienté tient les yeux
fixez : mais respondons hardiment le sang
des impies, & si ce Milord avoit gagné quel-
que chose sur vous, ce que ie ne croy pas,
voire quand toute la Chambre inclineroit
de son costé, ie luy demanderois permission
de protester contre tout accommodement.

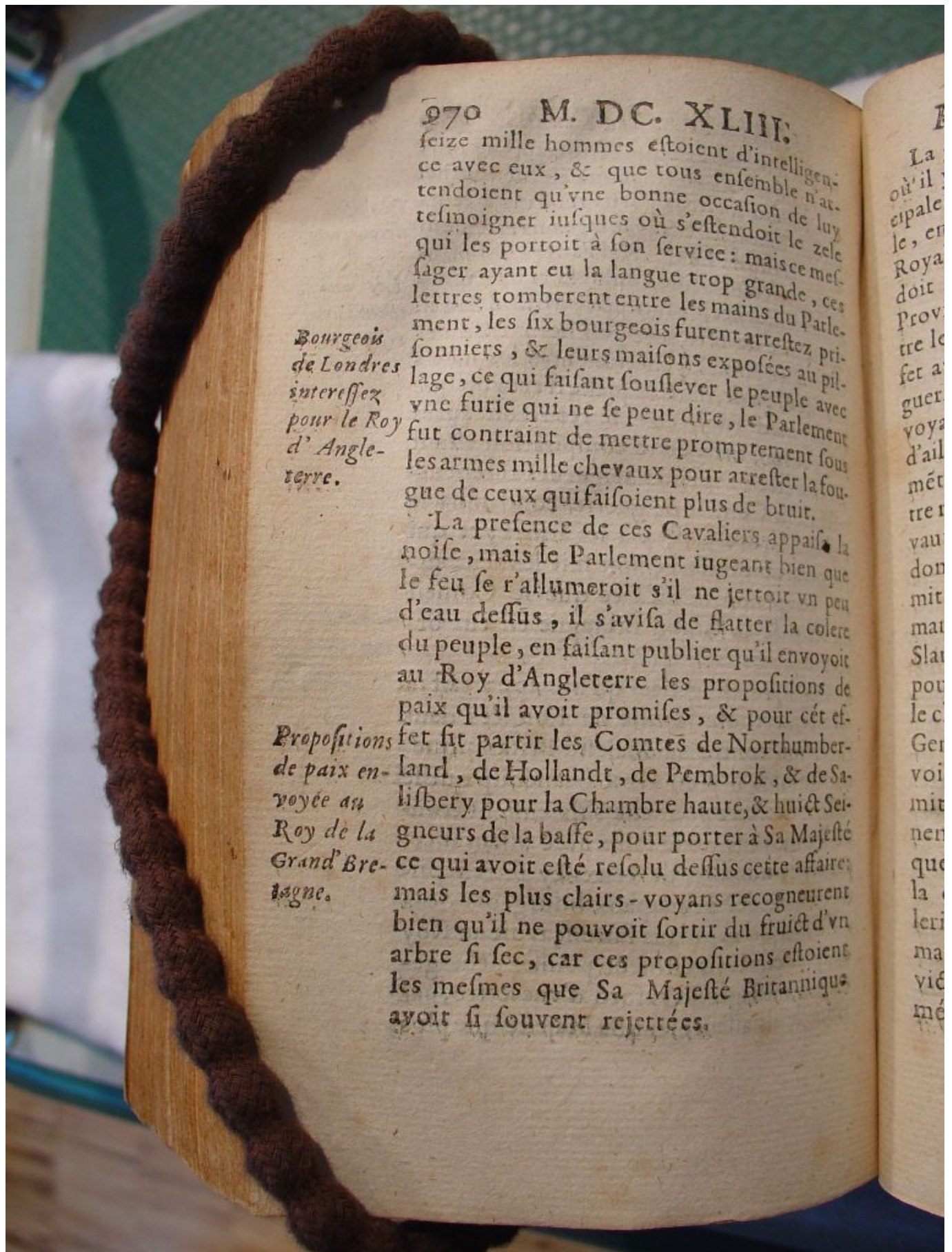
*Propositions
de paix ne-
gligées.*

Cette harangue estant plus dans les senti-
mens du public que les precedentes, on lais-
sa les propositions de paix pour vne autre-
fois, & les deux Chambres se transporte-
rent à Guildhall, où l'on avoit ordonné que
le Conseil de ville se trouveroit pour oïr la
responſe que le Roy d'Angleterre avoit en-
voyée par le Chevalier Hervé touchant les
propositions du Maire, mais d'autant que
cette affaire estoit delicate, le Greffier de la
Maison de ville ne se trouva pas pour la lire,
& quand ce Chevalier se mit en estat d'en
faire la lecture luy-mesme, vn nombre de
gens apostez firent vn si grand bruit, qu'on

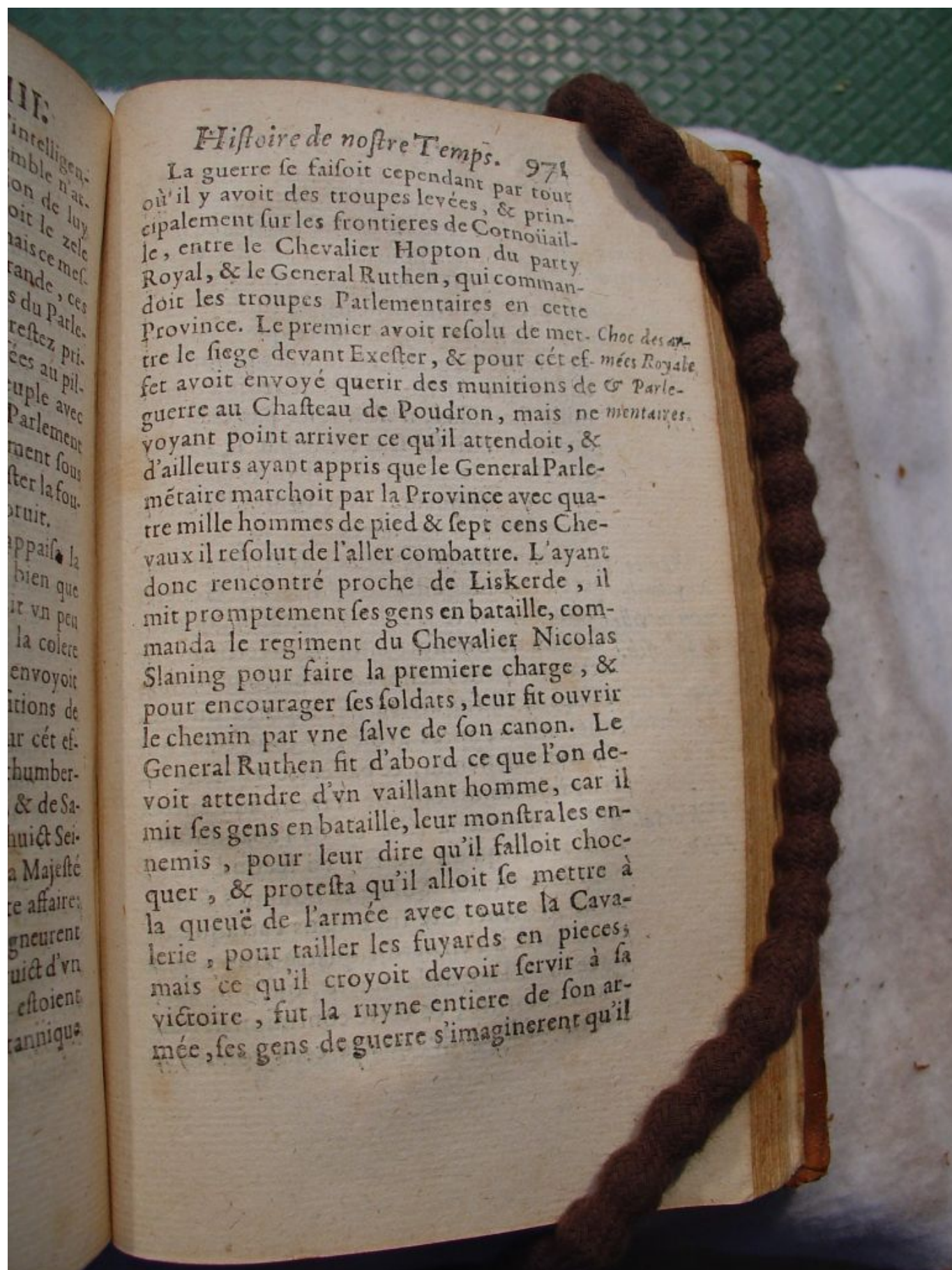
1643_0969.jpg



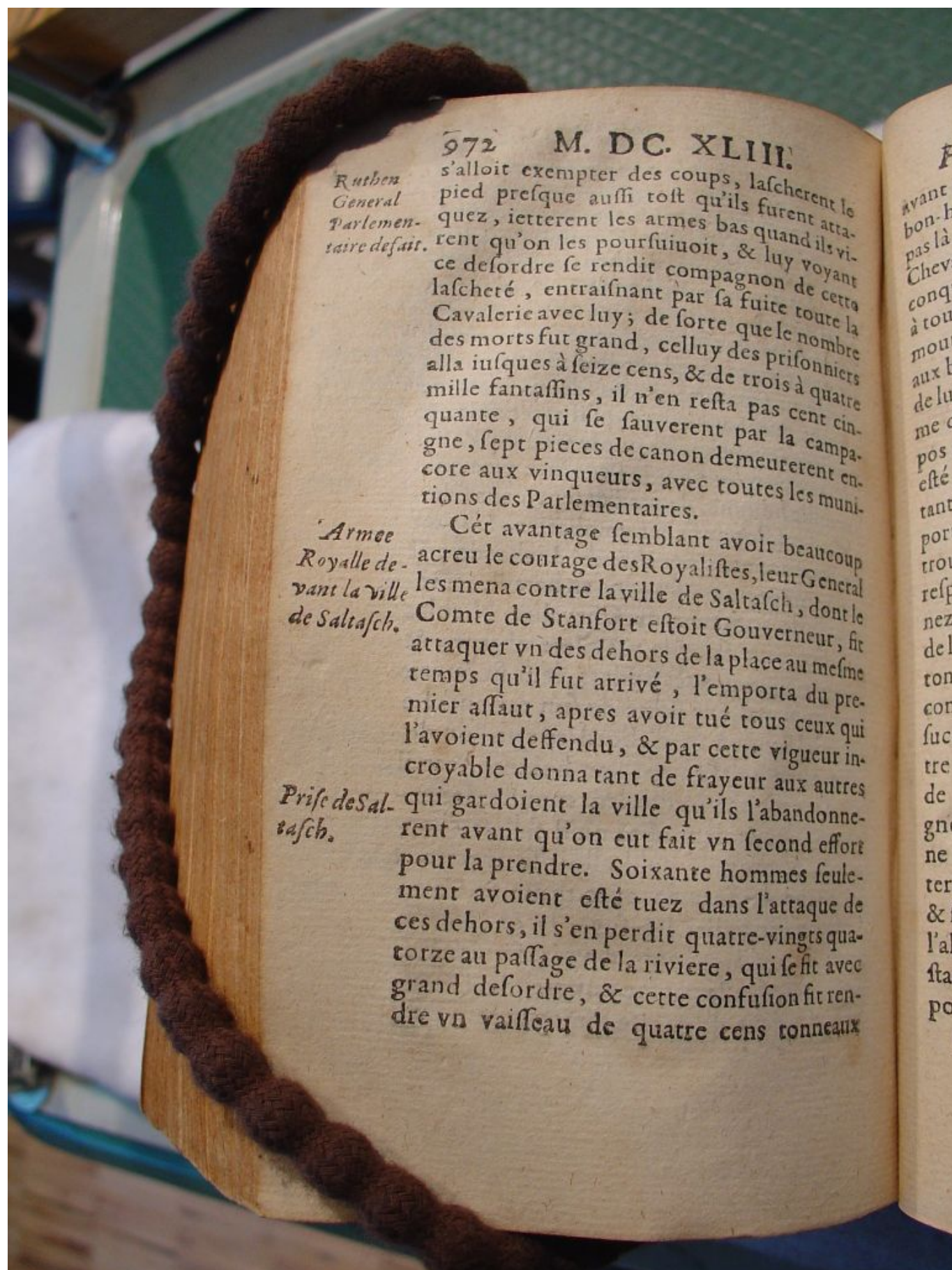
1643_0970.jpg



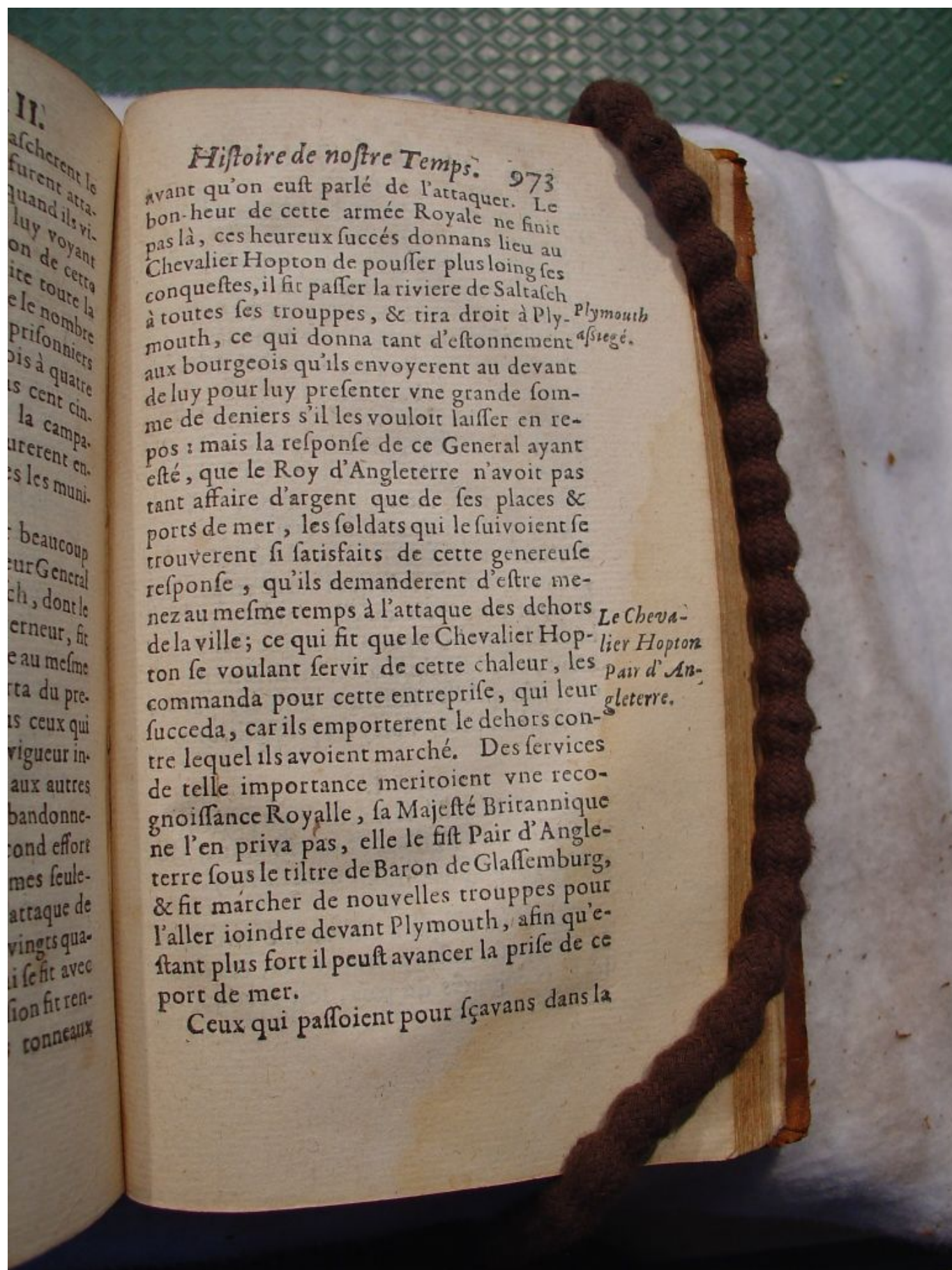
1643_0971.jpg



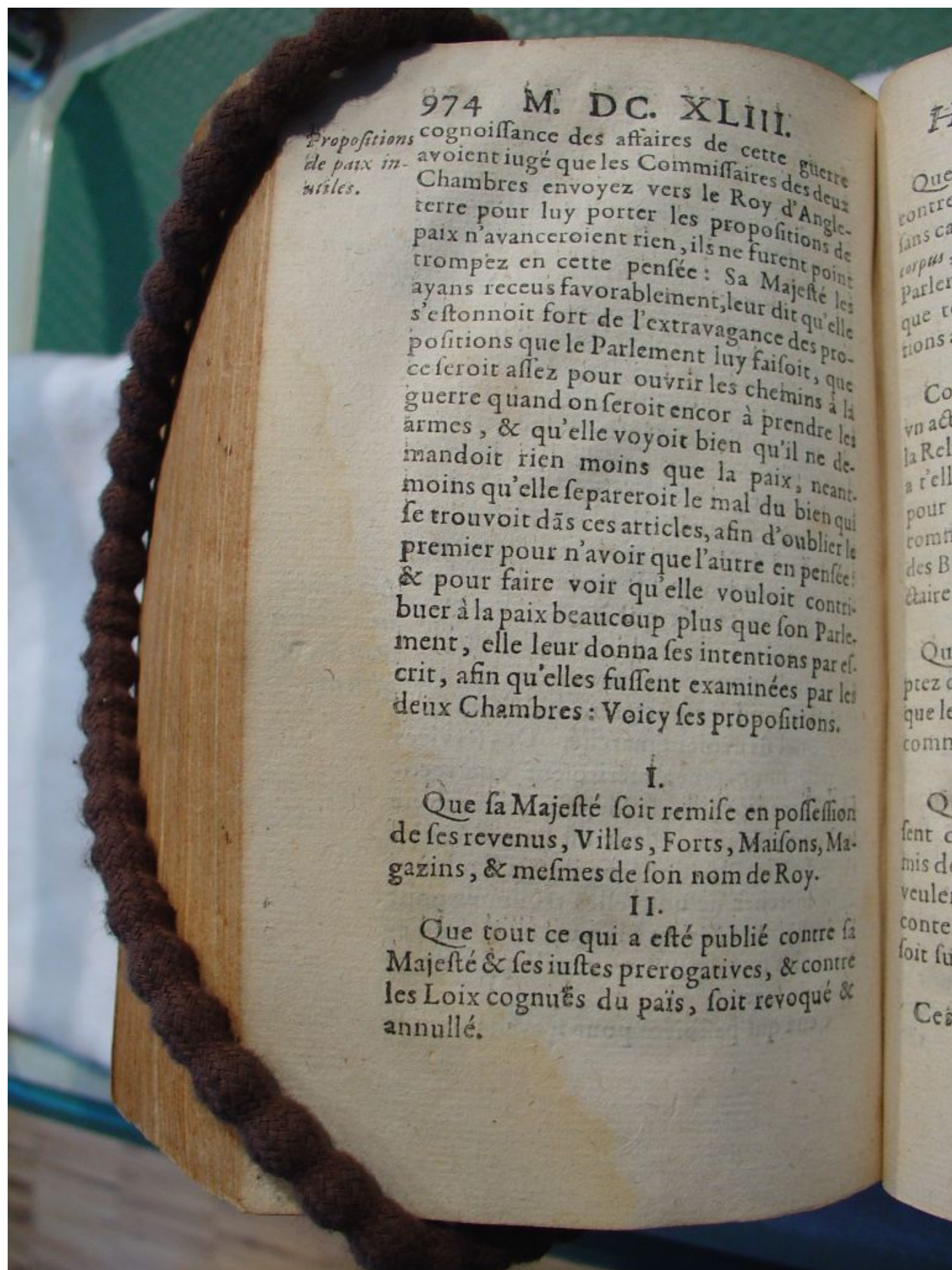
1643_0972.jpg



1643_0973.jpg



1643_0974.jpg



974 M. DC. XLIII.

*Propositions
de paix in-
itiales.*

cognoissance des affaires de cette guerre
avoient iugé que les Commissaires des deux
Chambres envoyez vers le Roy d'Angle-
terre pour luy porter les propositions de
paix n'avanceroient rien, ils ne furent point
trompez en cette pensée: Sa Majesté les
ayans receus favorablement, leur dit qu'elle
s'estonnoit fort de l'extravagance des pro-
positions que le Parlement luy faisoit, que
ce seroit assez pour ouvrir les chemins à la
guerre quand on seroit encor à prendre les
armes, & qu'elle voyoit bien qu'il ne de-
mandoit rien moins que la paix, neant-
moins qu'elle separeroit le mal du bien qui
se trouvoit dās ces articles, afin d'oublier le
premier pour n'avoir que l'autre en pensée:
& pour faire voir qu'elle vouloit contri-
buer à la paix beaucoup plus que son Parle-
ment, elle leur donna ses intentions par es-
crit, afin qu'elles fussent examinées par les
deux Chambres: Voicy ses propositions.

I.

Que sa Majesté soit remise en possession
de ses revenus, Villes, Forts, Maisons, Ma-
gazins, & mesmes de son nom de Roy.

II.

Que tout ce qui a esté publié contre sa
Majesté & ses iustes prerogatives, & contre
les Loix cognues du pais, soit revoqué &
annulé.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan